



Une vue de la rencontre de l'EMDK au GRDR Kayes, 17/01/2012 (photo Kadari)

Rapport Mali

Axe 1 : « Construction d'une voix collective »

Par : Kadari TRAORE

Mars, 2012

I. Les fiches d'entretiens

Fiche 1

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	Annick N'kolo, GRDR Bamako, 21 décembre 2011
Sous-titre:	Il peut présenter la personne interviewée et son intérêt quant à la problématique du dossier.
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? On est parti du constat que les autorités maliennes n'avaient pas un discours propre sur les migrations. Il fallait alors amener les acteurs locaux à formuler une vision locale régionale sur la question. En fin avril 2011, on a appris que l'Etat malien doit élaborer sa politique migratoire nationale. Les débats sur les migrations ont toujours été monopolisés par le niveau national. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? La migration doit être considérée comme ressource durable pour le développement régional. Elle doit permettre de combler le déficit de l'Etat en matière de développement. Comment faire en sorte que les élus locaux, régionaux jouent leur rôle à fonds ? C'est ainsi que les acteurs associatifs principalement issus de la migration se sont retrouvés. - Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Lorsqu'il s'agissait d'élaborer une politique nationale migratoire, tout le processus se faisait en dehors des collectivités locales. L'Etat a recruté un cabinet qui devrait sortir des propositions. La méthodologie n'avait pas prévu le niveau régional dans le déroulement du processus et les débats allaient rester au niveau national. L'ARK a demandé la mise en place d'une concertation. Le premier plaidoyer devait convaincre les autorités nationales d'impliquer le niveau régional qui allait à son tour, organiser des concertations locales. C'est ainsi qu'il y a eu une mission de plaidoyer en mai 2011 à Bamako. Pour consolider le processus, il y a eu aussi la rencontre de lancement des associations de ressortissants. Pour arriver à un renforcement de la synergie entre

les actions inscrites et les processus initiés au niveau des associations locales. Au titre des difficultés rencontrées il faut citer celles d'ordre méthodologiques. En effet, les acteurs locaux ne maîtrisaient pas la méthodologie de la participation concertée. Dans ce cas, même si les pouvoirs publics impliquent des acteurs locaux à un processus de concertation, il y a des risques que cela ne soit pas véritablement participatif. D'autre part, les procédures administratives au niveau de l'Etat sont longues et lourdes car l'administration est une machine lourde à tourner. Vouloir changer ces mécanismes étatiques n'était pas chose aisée. Nous avons alors bénéficié de la mobilisation à fond de l'ARK en termes de temps, d'énergie et d'engagement à travers son président et son secrétaire général qui sont restés à Bamako pendant quinze (15) jours pour participer au plaidoyer national.

- Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ?

L'EMDK a fait partie de la commission thématique au niveau national. Il a alors participé à la conception du premier draft du document de travail. Ce qui lui a valu une reconnaissance nationale, internationale et régionale. Ainsi, le niveau régional apparaît comme interlocuteur incontournable sur la question des migrations.

2. Les modalités de mobilisation de la voix collective

- Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ?

- Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?

Au Mali, chaque fois qu'on parle de migration, on voit les régions de Sikasso et de Kayes. Mais dans les débats nationaux sur la question, on parle en leur nom, elles ne sont pas consultées. Avec ce processus, l'innovation consiste en une plus grande implication des migrants de Kayes en Afrique (Gabon, Côte d'Ivoire...) et en France qui ont envoyé des représentants à l'atelier régional.

- Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ?

Oui, dès le début du processus de mise en débat des politiques publiques migratoires nationales.

3. L'autonomie de la voix collective.

- Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?

- Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?

- Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?

- Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?

L'un des risques majeurs réside dans ce souci de faire en sorte qu'il n'y ait pas de récupération politique par l'ARK. Pour éviter l'instrumentalisation du discours, il a été prévu des réunions tournantes à l'intérieur de la région.

Synthèse

Cet entretien décrit avec une certaine clarté les options stratégiques du GRDR pour son intervention auprès des régions sites. En effet ; il s'agit de partir des organisations de la société civile pour construire un processus de dialogue multi acteurs et multi niveaux sur des problématiques ressenties à la base par les communautés locales partenaires. La stratégie consiste à faire outiller la société civile afin qu'elle joue son rôle de moteur « impulseur » du développement local, tout en restant derrière. Le GRDR ne prend pas directement la parole dans le débat public sur les migrations, mais laisse s'exprimer les acteurs (organisés) qui vivent la question au quotidien. Tirant sa légitimité de cet état de fait, il parvient (indirectement) à influencer les politiques publiques nationales et régionales sur un secteur déterminé.

Fiche 2

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	CAMARA Karim : GRDR (Kayes), gestionnaire, tél +00223 69146419 NIANG Abdoulaye Mohamed : animateur EMDK (GRDR Kayes), tél+00223 66808843, email: mohniang@yahoo.fr , Kayes, 16/01/2012
Sous-titre:	Il peut présenter la personne interviewée et son intérêt quant à la problématique du dossier.
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	
Texte:	1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? Pour avoir une force, pour être écouté et pour que cette voix soit prise en compte, nous avons vu que dans ces genres de situations il faut avoir une voix collective à travers un discours commun. C'est l'union qui fait la force. Nous sommes contre la signature des accords de réadmission entre les pays africains et leurs homologues Européens qui facilitent le retour des migrants africains. En plus ces accords limitent les départs dans des conditions légales pour les candidats à la migration. Nous sommes contre le respect des engagements de l'Etat d'Espagne dans les accords sur la migration saisonnière et professionnelle et ceux sur la régularisation des migrants illégalement entrés sur le territoire Espagnol. En effet, après la

	signature des accords et surtout avec la crise économique en Europe, l'Espagne a revu à la baisse le chiffre annuel de régularisation. Sur la migration professionnelle et saisonnière, il n'y a eu qu'un seul contingent de 29 personnes parti en 2009. Nous sommes également contre l'attitude des autorités Maliennes, qui ont abandonné le développement de la région de Kayes aux migrants. La présence des services techniques dans une organisation de la société civile est un atout car favorise l'accès de l'espace auprès des pouvoirs publics. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? Notre vision commune est un positionnement pour ou contre la mise en œuvre des politiques publiques par les autorités maliennes. Elle consistera éventuellement à faire des propositions sur certains aspects. Pour cela, nous avons commencé à construire une vision commune sur la politique nationale de migration au Mali. Nous avons même participé aux débats, aux discussions sur le projet de politique nationale sur la migration. Le ministère des Maliens de l'extérieur a mis en place des commissions de travail sur les différentes thématiques, nous avons, nous aussi analysé les différents aspects de ce projet de politique nationale sur la migration tout en faisant des propositions en fonction des réalités de la région de Kayes. Nous avons au préalable participé à plusieurs ateliers et forum sur la migration au Mali, en Afrique et même en Europe. - Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? L'initiative de l'espace vient de l'ARK. L'idée de l'ARK a été soutenue et validée lors d'un atelier sur la migration et le développement. L'EMDK a été mis en place par l'AR en 2011. Il a été appuyé par le GRDR techniquement. Les premières mobilisations ont été effectuées par l'ARK qui a contacté les différents acteurs à venir discuter des problèmes de migration autour d'une table de concertation au niveau régional. - Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Nous avons constaté que la région de Kayes est une zone de migration par excellence. En outre, elle a une position transfrontalière, favorable à la mobilité, à la migration et aux échanges commerciaux. Donc nous nous sommes dit qu'il est intéressant de rechercher les enjeux et les atouts, solutionner les impacts négatifs et exploiter les atouts à la faveur du développement de la région. Et cela ne pouvait se faire sans le rassemblement de tous les acteurs autour d'une même table de concertation. - Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ? Le partenaire Français a joué un rôle essentiellement financier. Sans ce partenaire, nous n'en serons pas ici. Nous envisageons lui présenter nos projets de formation des membres de l'espace sur : - Le réseautage pour maintenir votre réseau, - La mobilisation des ressources financières, - Le montage, gestion et suivi de projet - La Coopération décentralisée, - La pratique du Co-développement
--	---

	2. L'organisation de la voix collective - Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Pour le moment non ! Nous sommes sous la tutelle de l'ARK. Certains veulent que l'espace s'autonomise, d'autres ne veulent pas. - Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ? Le manque de structuration n'occasionne-t-il pas des problèmes et des obstacles liés à la représentativité auprès des pouvoirs publics ? Non ! Pas pour le moment, l'espace est une innovation associative dans la région qui se trouve à un stade d'expérimentation et tout début est difficile. Nous sommes partis doucement et lentement mais sûrement. Aujourd'hui, il y a des adhésions. L'obstacle principal, c'est surtout l'aspect financier lié au cofinancement, au complément de financement qu'il faut trouver. - Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ? Il n'y a pas eu de critères spécifiques sur lesquels on s'est basé pour sélectionner les acteurs de l'espace. Mais on constate que les acteurs membres de l'espace interviennent soit dans le domaine du développement, soit dans le domaine de la migration. - Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ? Est-il représenté dans le réseau ? Le partenaire français n'est pas représenté. Mais est-ce que cela était nécessaire ? - Devrait-il être représenté ? Oui la représentation physique du partenaire était nécessaire pour apporter son savoir faire. 3. Les modalités de mobilisation de la voix collective - Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ? Elle est issue de divers acteurs, concertée. C'est surtout le style de concertation et l'intérêt général de la région qu'elle recherche qui lui confèrent sa crédibilité. Quant au public, il est séduit par notre approche qu'il estime pertinente. Il se reconnaît parfaitement dans notre discours commun. Il propose et encourage nos initiatives. Au départ, les populations ne connaissaient pas l'espace, c'est pour cela dans notre démarche d'animation des thés palabres, nous avons toujours consacré quelques minutes d'explications sur l'espace. Les premiers qui ont eu connaissance sont devenus sensibilisateurs auprès du reste de la population. - Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? Sur les accords de réadmission, nous avons proposé l'adoption
--	---

	d'une politique favorable à la négociation et à la signature collective de ces types d'accords par les Etats Africains. Nous voulons que les Etats Africains s'organisent face à la politique européenne pour être mieux écoutés. Ayant constaté le désengagement des autorités étatiques, nous avons ainsi invité l'Etat à assumer son rôle dans le développement régional de Kayes car l'aide devra constituer un appui à la politique de développement de l'Etat mais à Kayes ce n'est pas le cas. Nous avons ainsi demandé à l'Assemblée Régionale de Kayes de plaider cette cause auprès des autorités Etatiques. Nous avons aussi fait des constats. A travers le langage employé dans les discours de part et d'autre, nous avons constaté que le terme « migrant » n'est employé que pour les Africains dans les pays européens et les européens en Afrique, sont appelés : Français, Anglais ou Allemands de l'étranger, de l'extérieur ou d'un tel pays. En aucun cas ceux-ci ne sont appelés « migrants ». Ainsi concernant ces terminologies sur la migration, nous avons proposé une nouvelle appellation : <i>Malien de l'extérieur ou de la diaspora.</i> - Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ? Nous utilisons des documents de capitalisation, des fiches, des plaquettes et les médias surtout la radio pour passer nos informations dans le cercle. Le public, nous le touchons aussi à travers certaines personnes ressources qui ont une influence dans leur localité. Les membres de l'espace qui sont à l'intérieur de la région sont aussi chargés de la mobilisation de la population avant la tenue des concertations de thé palabre. En plus nous informons les autorités administratives. - Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Il existe un dialogue entre l'espace et les pouvoirs publics, mais ce dialogue n'est pas permanent, il est contextuel. Par exemple lors de l'élaboration de la politique Nationale de Migration, nous avons échangé avec les pouvoirs publics. Mais c'est à nous de savoir quand est-ce qu'il faut aller vers ces autorités - Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé? Les résultats de nos travaux ont été présentés au moment des discussions sur le projet de politique Nationale sur la Migration à l'atelier régionale de Kayes. Et si les choses doivent se faire comme ça se doit, on doit prendre en compte nos constats et nos propositions. - Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ? Le dialogue commence par le niveau local où nous faisons part de notre vision commune, ensuite au niveau international nous informons nos représentants, nos ressortissants, nos partenaires à travers les foras, les conférences et les séminaires. Nous essayons de créer une synergie de réseau avec d'autres partenaires africains ayant les mêmes objectifs que nous. - Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ? Je pense qu'il faut toucher la population et ouvrir le débat pour
--	--

reconstruire davantage cette voix collective à travers des concertations plus élargies.

4. L'autonomie de la voix collective.

- Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?

Il y a depuis le début une grande méfiance à l'endroit des politiques. C'est vrai que l'ARK accompagne et le GRDR appui aussi l'espace mais aucune de ces structures n'a la voix délibérative. En réalité, ce ne sont pas eux qui s'expriment, c'est plutôt l'ensemble des membres de l'espace qui s'exprime lors des séances de concertation. L'espace peut être fagocité par l'ARK car la dimension politique de cette institution pourrait l'affecter.

- Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?

C'est notre volonté de ne pas dépendre d'autrui, c'est aussi notre méfiance (dans le sens de prudence) à l'endroit des politiques que nous devons parvenir à maintenir. Et cette attitude, nous sommes prêts à la faire voir à tous les niveaux pour éviter une éventuelle manipulation politique.

- Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?

Nous sommes indépendants depuis le début du projet. Cette autonomie s'est réconfortée par la responsabilisation de l'espace dans la prise de décision. En réalité l'espace utilise l'ARK comme porte d'entrée en contact avec les pouvoirs publics. Mais l'espace a été faite pour l'ARK pour l'aider à avoir une vision commune, une voix collective sur la politique de migration.

- Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?

Nous cherchons toujours à nous perfectionner, avec la volonté je pense bien que nous parviendrons à améliorer notre façon de faire et à nous démarquer des autres structures. Il faut arriver à faire vivre cet espace. L'espace doit pouvoir générer des ressources. Il doit alors se structurer pour lever des fonds auprès de l'Etat car pour le moment tout est lié au GRDR. Il ya un vrai risque par rapport à la pérennisation de l'espace. Actuellement, on n'est pas loin d'épuiser les financements disponibles. Il est aussi important de voir comment peut-on renforcer les capacités techniques de l'espace en dehors du GRDR car à la fin de 33 mois, le poste d'animateur n'est pas assuré. La charte de l'EMDK a prévu des cotisations, il faut parvenir à les mobiliser pour générer des revenus.

- Quelles sont les compétences, les connaissances et les expertises que vous et votre partenaire Français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques et éventuellement d'exercer un contrôle social sur leur mise en œuvre ?

C'est surtout à travers des études, des informations recueillies à la source auprès des personnes rencontrées à l'étranger et dans les institutions internationales, des recherches documentaires, que nous avons pu analyser la mise en œuvre des politiques publiques. L'atout incontestable a été l'expérience de certains acteurs membres de l'espace et cela en concertation avec certains de nos ressortissants basés en France.

- Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer

	collectif et comment les acquérir ? Une bonne analyse des questions, une formation en analyse des politiques publiques. - La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? La mobilisation des citoyens est un élément très important. Nous travaillons pour le citoyen pour cela, il doit être informé pour lui permettre de participer et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques. - Quels outils de sensibilisation ? Nous utilisons les plaquettes, les radios, les personnes ressources. - Quels sont les outils moins efficaces ? Je ne vois pas d'outils de sensibilisation moins efficaces parmi ceux qu'on a utilisés. Ça dépend des localités dans lesquelles on se trouve et des populations auxquelles on fait face. Avant tout, nous nous renseignons sur les pratiques de la localité. Ainsi nos outils de sensibilisation sont sélectionnés en fonction des réalités sur le terrain.
--	--

Synthèse

A travers cet entretien, il ressort que les organisations de la société civile restent la cheville ouvrière du processus. Le GRDR ne prend pas de position ni de décision concernant le débat public. Il organise, mobilise et assiste techniquement. Tout en restant dans le schéma du partenaire financier sans l'appui duquel le processus ne saurait tenir la route, le GRDR impulse et appui à l'animation. L'un des défis majeurs réside dans la stratégie de pérennisation. En effet, en dehors du financement du CFSI, il n'y a pas d'autres stratégie d'autonomisation de cadre lui permettant d'avoir une « vie » propre. Il y a le risque de la logique d'assistanat qui peut être une épine pour ce genre de processus.

Fiche 3

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	SISSOKO Founéké , Assemblée régionale, tél +00223 66747913 e.mail: sissikofouneke@yahoo.fr , Kayes 16/01/2012
Sous-titre:	Secrétaire général de l'Assemblée régionale,
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Administrateur civil, juriste de formation (option administration publique) DESS en administration des collectivités
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune

	- Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? La région de Kayes est une région de migration par excellence. Nous sommes dans une région qui a bénéficié de peu d'intérêts de la part de l'Etat. Rien que pour son enclavement, c'est une région oubliée par l'Etat. Les sécheresses des années 1974 et 1984 ont éprouvé la région de Kayes. Les enfants ont alors décidé de partir. L'assemblée régionale ayant principalement comme compétence le développement de la région, ne pouvait pas laisser le débat entre l'Etat et la France. Pour participer à un débat, il faut avoir de la matière d'où la création de l'EMDK qui procèdera à une mise en concertation de l'ensemble des acteurs intéressés par la question. C'est une structure originale caractérisée par son « endogénéité ». 2. L'organisation de la voix collective - Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ? - Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ? Pour les organisations membres, l'enjeu, c'est de savoir à quelle sauce l'ARK va les manger. Nous avons fait des sensibilisations. Par rapport au statut juridique, il y a une charte qui définit les modalités d'organisation et de fonctionnement. Le problème c'était que l'ARK trouve les ressources humaines et financières. Dans ce cas, nous sommes passés par l'ONG GRDR à qui on a confié temporairement l'animation de l'espace. Grâce à l'appui du PNUD et du fonds CFSI, nous pouvons le faire fonctionner. 3. Les modalités de mobilisation de la voix collective - Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? - Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ? Auprès des pouvoirs publics, il faut noter deux acquis majeurs : il nous a permis de montrer aux pouvoirs publics maliens qu'on ne peut plus occulter la région de Kayes sur les questions relatives aux politiques migratoires. Ce qui a conféré une reconnaissance, une place et une considération à l'ARK. Au niveau de la région, il faut signaler l'existence de la matière (savoir critique) sur la question migratoire. L'espace a permis le repérage et la mobilisation des expertises locales. Il a instauré en outre des contacts entre la région et le Ministère de la formation professionnelle. Il a renforcé les liens entre la région et les migrants à l'extérieur. Il nous a aidés à une mise en cohérence des actions de développement au niveau de la région. - Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? Pour la première fois dans l'histoire du pays, une région a apporté des contributions au niveau national à l'élaboration des politiques publiques migratoires. A l'atelier régional de Kayes, l'ARK avait plus de matière que l'Etat sur les questions migratoires. - En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation)
--	--

	facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Au départ, les gens voyaient l'ARK comme une institution politique. Mais maintenant, avec l'animation de l'espace, elle est aussi perçue comme une institution de développement. - Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ? - Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ? Les radios locales sont nos canaux de communication. La première radio libre du Mali est à Kayes et elle a une très grande audience. Nous avons un plan de communication avec la radio rurale de Kayes qui couvre tout le territoire de la région avec 150 km de couverture. - Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? Comment obliger l'Etat à considérer l'ARK comme un acteur incontournable dans le débat sur les politiques migratoires ? Il faut retenir tout d'abord la reconnaissance de l'EMDK par les autorités maliennes. - En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ? - Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ? - Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ? 4. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? La plupart des personnes membres de l'EMDK sont totalement apolitiques. - Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ? - Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ? - Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ? Nous sommes confrontés à un certains nombre de défis notamment celui de la pérennisation. Il y a des problèmes de mobilisation des ressources financières internes. Il faut nécessairement trouver de subventions formelles de l'ARK par le vote annuellement de budget alloué à l'EMDK.
--	---

Synthèse

Cet entretien étale d'une part, le recul de l'Etat malien quant à la prise en charge des questions de développement de la région de Kayes et d'autre part la préoccupation de l'Assemblée Régionale à combler ce « désengagement » de l'Etat. Il permet de mesurer jusqu'où les autorités politiques régionales sont

prêtes et résolues à partir de la concertation en s'appuyant sur les migrants pour bâtir une stratégie participative pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques migratoire. Fortes de cette légitimité « locale », elles se positionnent pour être une force de proposition incontournable en face des pouvoirs publics au niveau national en matière de politiques publiques migratoires.

Fiche 4

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	SOUMARE Siré , membre EMDK, tél+00223 76360752 NIANGANE Ladji , membre EMDK, tél+00223 76371756
Sous-titre:	Président de l'URCAK, Kayes, 17/01/2012
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre organisation a-t-elle cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? En tant que première organisation de la société civile structurée et organisée dans la région, on devait apporter notre contribution dans le cadre d'une structure informelle et partager nos expériences en matière de migration. - Quelle est la nature de cette vision commune? Nous travaillons à la constitution d'une force de proposition par rapport à la problématique migratoire dans la région. Pour cela, il faut une harmonisation des points de vue sur les migrations. - L'organisation de la voix collective - Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ? Jusqu'à présent, on est partagé sur la question du statut juridique de l'espace. Certains soutiennent la formalisation, d'autres non. Même au sujet de la connexion avec l'ARK c'était une conditionnalité de financement. Ainsi, l'ARK devait donner une couverture juridique à l'EMDK pour lever les fonds. - Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? L'apport du partenaire français consiste au soutien des activités par l'animation, la motivation, l'accompagnement financier. Si on est performant aujourd'hui, c'est grâce à l'accompagnement du CFSI.

	- Les modalités de mobilisation de la voix collective - Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? - Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ? Auprès des pouvoirs publics, le gouvernement a été attentif à la proposition de l'ARK grâce à l'apport de l'EMDK, ce qui nous confère une reconnaissance auprès de l'Etat et des autorités politiques du Pays et de la région. - Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? Nous avons fait des propositions concrètes. A l'issue des rencontres locales et régionales, des résolutions ont été élaborées et ont permis d'avoir un discours politique régional sur les migrations. Les propositions seront – elles prises en compte ou pas au niveau national ? Nous attendons la suite mais nous sommes optimistes. - Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ? Il faut la réalisation d'un plaidoyer dont les instruments ont déjà été élaborés à la rencontre de Bamako avec l'ensemble des acteurs concernés par la migration. - Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ? Toutes les activités de l'EMDK font l'objet d'une restitution publique au cours des assemblées générales de la radio rurale de Kayes. En tant que fondateurs de la radio et membre de son conseil d'administration, nous diffusons les résultats de nos activités à l'intention de la population. Vous pouvez vérifier cela auprès des responsables de la radio. 2. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? La force de l'EMDK réside dans l'expérience et la prospérité intellectuelle de ses membres. Malgré la présence des élus (maires, membres du HCCT), nous n'acceptons pas que quelqu'un amène sa coloration politique dans nos débats. Mais si c'est nécessaire, on va s'appuyer sur eux pour faire passer nos messages auprès des pouvoirs publics. On se servira de nos amis politiques pour nous faire entendre. - Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? L'autonomie de l'EMDK est avérée. - Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ? Il faut que l'ARK prenne sa part de subvention.
--	---

Synthèse

Nous sommes en présence des leaders de la première association de migrants de retour au Mali qui ont une grande expérience associative et de plaidoyer. Ils ont foi en l'espace et sont très engagés à suivre le processus. Tous attendent tout du financement CFSI.

Fiche 5

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	KEITA Naman : DRPSIAP, Kayes, tél+00223 76025731 DIASSANA Békou Jean , DRSPSIA, tél+00223 65735345, Kayes, 18/01/2012
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	KEITA Naman : directeur par intérim, planificateur de formation, à Kayes depuis quelques mois. DIASSANA Jean : contrôleur des services économiques, à Kayes depuis 4 ans.
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? La migration est une problématique majeure à Kayes à cause de ses impacts économiques, sociaux et culturels. A Kayes, la migration est un mal nécessaire. L'apport des migrants est déterminant dans la prise en charge des ménages. Ainsi, l'ARK et le GRDR ont décidé de contribuer au débat sur la question compte tenue de la particularité de la région de Kayes. Si l'espace n'était pas là, il fallait le créer. En tant que service technique, nous accompagnons le processus avec intérêt. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? - Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quand on réunit différents acteurs, il y a des idées contradictoires. Certains ont pensé que l'ARK et le GRDR utilisaient les migrants pour avoir des financements. Mais les concertations ont permis de faire comprendre la réalité aux gens. - Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Il y avait au départ, une volonté des communautés car le co développement a réalisé des choses avant l'EMDK. Donc, il existait une dynamique antérieure favorable.

	- Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ? Sans l'appui du CFSI l'espace ne pouvait pas avoir une telle envergure. Est – ce que l'espace allait exister ? Là est la vraie question. Le CFSI doit financer 60% et l'ARK 40%, mais cette dernière n'a pas honoré pour le moment. Elle doit prendre sa part pour que le processus ne s'arrête pas. - Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ? Il faut harmoniser les prises de décisions au niveau de l'espace. L'assemblée générale ne se réunissait pas pour certains problèmes. Lors d'une assemblée générale, le comité de pilotage a été créé pour palier cela. Les décisions du comité de pilotage ne sont pas toujours exécutées. Il faut donner au comité de pilotage, toutes ses responsabilités. C'est le comité de pilotage qui choisit les participants aux différentes missions. Il est composé d'un élu, un représentant de l'ARK, un migrant, un représentant de l'URCAK, un représentant du GRDR. 2. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? Nous pensons que les élus ne peuvent pas profiter de l'espace pour véhiculer des messages politiques.
--	---

Synthèse

Les services techniques sont engagés à suivre le processus mais sont aussi sceptiques quant aux chances de survie de l'EMDK au financement CFSI. La question qui me taraude ici consiste à savoir le statut des services techniques déconcentrés de l'Etat dans une organisation de la société civile. En effet, lorsqu'il va s'agir de conférer une structuration officielle à l'espace en tant qu'organisation de la société civile, quel pourrait être le sort de ces services techniques qui a priori ne sont pas de la société civile. Pour l'instant, le problème ne se pose pas car il s'agit d'un cadre de concertation informel qui peut réunir toutes sortes d'acteurs intéressés par la problématique.

Fiche 6

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	COULIBALY Amadou N. : ANPE, tél+00223 76249608? Kayes, 18/01/2012
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de	

la personne interrogée :	
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? - Quelle est la nature de cette vision commune? Les membres de l'espace n'ont pas le même discours sur la migration. A la question comment construire un discours commun sur la migration, on s'est bloqué. Pour moi chercher un discours commun passe par la question suivante: pourquoi partez-vous à la migration ? Cela a fait l'objet d'un débat houleux parce que certains n'étaient pas du tout d'accord avec moi. Au cours d'une de rencontre, certains se sont levés pour soutenir qu'ils sont allergiques aux termes migrant, diaspora et de malien de l'extérieur. Ils ont soutenu que le terme migrant est péjoratif. Pour eux il faut favoriser la mobilité des populations car depuis que Dieu a créé la terre, il y a la mobilité et en aucun cas elle ne peut présenter de danger pour l'humanité. Par rapport à l'immigration choisie, l'espace n'en discute pas. L'espace ne traite pas les départs irréguliers des gens. L'espace est dominé par l'ARK. La population, l'ARK et l'espace sont favorables à la migration parce qu'ils ne voient que les retombés économiques. Or nous représentants de l'Etat, ne voyons pas les choses de leur manière. Nous, on se demande, si l'Europe continuera d'accepter la migration. Est-ce que les enfants nés à l'étranger qui ne sont pas forcément maliens, qui ne sont pas animés par le même sens de l'amour de la famille africaine parce qu'ils ignorent les logiques et les traditions locales de ces parents, continuerons d'envoyer de l'argent. Auront-ils la volonté de développer la région, la commune et le village comme leurs parents l'ont fait. Mais quand des migrants sont refoulés c'est l'Etat qu'on interpelle et cela crée des charges pour l'Etat. 2. L'organisation de la voix collective - Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ? Le dialogue est très difficile parce que nous retrouvons des vieux expérimentés qui sont favorables à la migration et qui ont voix incontournable au sein de l'espace. En plus, il convient de souligner que l'ARK s'impose aussi. Pour moi, la réussite de la migration développement rime avec la migration régulière professionnelle. - Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Nous avons organisé des concertations au niveau régional et des débats publics sous forme de thés – palabres. 3. Les modalités de mobilisation de la voix collective - Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? - Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ? Les initiateurs de l'espace ne veulent entendre parler de lutter contre la migration, c'est pour cela les associations qui lutte contre la migration clandestine n'ont pas été démarchées. Aujourd'hui, la démarche utilisée consiste à aller vers les populations locales pour qu'on ne dise pas un jour que c'est eux seul qui ont décidé de tous ça. Chez les Sarakolés chacun est lié d'abord à son village, mais pas à la région. C'est l'ARK qui veut les sensibiliser pour qu'ils investissent dans la région.

	4. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? - Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ? - Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ? - Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ? Ce sera difficile que l'espace ait son autonomie financière. Il semble que le budget est cofinancé par le GRDR et l'ARK qui n'a encore rien versé jusque là. C'est un véritable problème, l'espace a été créé par l'ARK qui a une coloration politique et au cours des débats, elle n'hésite pas à dire que c'est son espace. Je pense qu'elle l'a mis en place pour avoir une crédibilité auprès des migrants. Se pose aussi la question de savoir si les successeurs des élus actuels responsables de l'ARK vont s'intéresser à l'espace ? Si dans les jours à venir ils voient que ça ne leur rapporte rien. Et comme l'ARK ne finance rien jusqu'ici, lorsque le GRDR décidera d'arrêter ce serait la fin pour l'espace. Mais pour le moment, c'est la tutelle de l'ARK et du GRDR qui s'impose. L'ARK est prise en otage par les anciens migrants. Ils ont plus d'expérience que l'ARK, mais ce qui intéresse l'ARK, c'est l'argent des migrants. - Peut-on éviter la politisation de l'espace ? C'est très difficile parce qu'il y a des conseillers municipaux au sein de l'espace. C'est vrai qu'ils ne s'intéressent pas, et cela parce que l'espace n'a peut-être pas tellement de force. Je crains que les politiques ne s'y intéressent lorsque l'espace aura une capacité de mobilisation assez forte. Je pense qu'ils sont entrain d'observer d'abord parce que c'est un tout début.
--	---

Synthèse

Cet entretien est révélateur de toutes les divergences d'approches et de compréhension de la problématique traitée. L'agent de l'Etat est dans la posture de « défendre » des intérêts de l'Etat que lui-même a du mal à saisir contre la propension migratoire des leaders des organisations de la société civile. Il est en désaccord total sur les principes à défendre quand on veut aborder le débat sur les migrations. En somme, il a du mal à suivre le débat compte tenu de sa prise de position.

Fiche 7

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	KASSOGUE Sana , FOSC, Kayes, tél+00223 66710177 TOURE, FOSC , tél+00223 66710177, Kayes, 19/01/2012
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de	Traoré Kadari

l'entretien:	
Note biographique de la personne interrogée :	
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? Quelle est la nature de cette vision commune ? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune ? Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? - Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? - Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ? Officiellement, on ne nous a pas contactés pour l'EMDK. Pourtant, le GRDR est membre de la charte des organisations de la société civile. De 2006 à 2009 la présidente du GRDR était secrétaire permanente de la charte. La question de la migration est devenue l'affaire d'un petit groupe et le GRDR. Ils peuvent piloter leur projet mais le minimum, c'est de nous mettre au courant. Lorsqu'ils organisent des restitutions, ils nous invitent. Même si nous sommes informés, ce n'est pas en tant qu'organisation de la société civile, mais à titre personnel. Les associations de migrants ne sont qu'une partie des acteurs sur la migration. Le débat ne doit pas se focaliser à ce niveau. Même en tant que collectivité et partenaire avec la France se trouve dépassée par certaines questions relatives à la migration. La question de la migration est devenue une question de développement, elle va au – delà de la région de Kayes et au – delà de ces acteurs là. Quand on parle de migration, il faut surtout voir les gens qui quittent et partent à l'extérieur. Ils doivent contribuer au développement Les politiques publiques doivent inciter les gens à revenir s'installer et investir. Nous nous trouvons devant un éternel recommencement. La politique publique doit appréhender tout ça.

Synthèse

Le forum des organisations de la société civile est complètement en marge du processus. Cette faïtière n'a pas été associée au processus à cause des problèmes subjectifs car on invoque plus la personne de la directrice du GRDR et de ses rapports avec le forum que de toute autre chose. Cela constitue un facteur limitant de la légitimité de l'espace qui devrait trouver échos auprès de cette instance de la société civile qui a des apports certains au débat sur les migrations dans la région au Mali.

Fiche 8

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	ADIAWIAKOYE SANDY , FDS Kayes, tél+00223 76305964, le 20/01/2012
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Economiste de formation (niveau maîtrise), chef d'antenne de l'ONG Fondation pour le Développement au Sahel à Kayes et représentant FDS au forum de la société civile à Kayes
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? - Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? - Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? - Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ? Je ne suis pas au courant en tant que FDS, mais à titre personnel, j'ai été informé par un bureau d'étude. Je ne savais pas qu'il y avait un volet sur les migrations à Kayes. Entre le forum des OSC et le GRDR, il y a eu comme une sorte de ressort qui s'est cassé. Les activités de l'EMDK ne sont pas partagées avec la charte. On invite le GRDR aux activités qu'on organise, il ne vient pas. Les migrants arrivent à influencer les choix politiques. La position de la région de Kayes sur les politiques migratoires n'a pas été partagée avec les ONG membres de la charte. L migration, c'est à la fois, une opportunité et un risque. De plus en plus on peut convaincre certains à travers les échanges et débats publics. Ce genre d'espace peut aider à cela.

Synthèse

Voir les mêmes observations que pour le forum des OSC.

Fiche 9

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	DIABIRA Siliman , AGD, tél+00223 255136, Kayes,
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Secrétaire administratif, association Guidimakha Dianka
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? Chaque acte que l'homme pose résulte d'un fait, d'un problème. Nous avons mise en place l'espace pour palier aux problèmes qu'ont nos ressortissants à l'étranger et ceux de retour à Kayes. Nous avons vu que pour cela, il était nécessaire de rassembler plusieurs acteurs et échanger sur les problèmes qui se posent en vue de les solutionner. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? Ce sont nos migrants qu'on défend. On ne peut pas arrêter de partir, si l'Etat décide d'arrêter l'émigration, il devra donner des emplois pour palier les problèmes d'emploi. Ici ce sont les migrants qui financent tous nos projets : les écoles, les routes, les forages et l'Etat ne fait rien pour nous. Tout ce que l'Etat fait, il le fait pour son intérêt personnel. Par exemple, le goudron Kayes-Bamako, l'Etat la fait pour faciliter le trajet Bamako-Dakar. L'Etat n'a rien fait concret dans la région de Kayes. Nous avons des problèmes d'extension d'électricité, de l'eau, tout cela c'est migrants qui le font à la place de l'Etat. Il y a des terres ici, si on les aménage, elles peuvent servir de terre de culture pour nourrir les populations. Dans ces conditions on ne peut pas cesser de partir, si nous cessons de migrer nous mourons car l'Etat ne peut pas nous prendre en charge. Donc il faut donner le laissez passer à tout le monde et permettre à tout le monde de circuler. En outre, dans les pays où il y a la carte de séjour. Les autorités doivent faciliter l'accès à ces cartes. Mais nous ne sommes pas entrain de se positionner contre l'Etat ou pour le rivaliser. Il faut que l'Etat assume son devoir. - Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? L'espace a été créé à Kayes sur l'initiative de l'ARK. Ensuite nous avons mobilisé les acteurs membres et nos ressortissants à l'étranger pour leur faire part de nos préoccupations. Aujourd'hui, c'est vers la population que nous sommes entrain d'aller en vue de les mettre dans le bain de la situation et éventuellement avoir leurs avis. 2. L'organisation de la voix collective - Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le

	fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ? - Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ? En réalité, ce n'est pas une sélection qu'on a faite. Quand l'espace a été mis en place, nous avons dit qu'on va travailler sur la migration. Pour cela nous avons appelé tout le monde à venir participer pour faciliter la sensibilisation. Aujourd'hui, la porte est ouverte à tous. Tous ceux qui adhèrent ont la liberté d'expression mais cela ne veut pas dire forcément qu'on prendra typiquement ce qu'ils diront. Ici tout est discuté et les décisions sont prises par tous les membres à la majorité des voix en faveur de l'aspect de la question débattue. Celui qui veut adhérer doit accepter la prise en charge des frais de déplacement de son représentant lors des réunions de l'EMDK. Ce qu'il faut souligner c'est qu'on n'accepte pas des individus, seules les organisations de la société civile et autres structures peuvent y adhérer. 3. Les modalités de mobilisation de la voix collective - Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé? Pour moi c'est l'Etat qui doit chercher à voir comment sont les populations dans leurs localités. Ce n'est pas à nous d'aller vers les autorités pour leur montrer ce que nous faisons. - Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ? Il faut donner une priorité au rassemblement de tous les acteurs membres et cela à travers des séances de concertations à chaque fois que c'est nécessaire. 4. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? Pour moi, c'était une inquiétude. Mais dès mon arrivée, les gens m'ont rassuré et depuis c'est la voix de la majorité qui s'impose dans les débats de l'espace.
--	--

Synthèse

Il ressort de cet entretien que la principale préoccupation est de régler les problèmes des migrants mais surtout en favorisant les départs. Il soutient beaucoup de griefs contre l'Etat qui « doit » faire ou pas. On dénote une frustration, déception vis – à – vis de l'Etat dont il procède au constat d'échec. L'espace est alors une opportunité de proposer une autre façon de faire.

Fiche 10

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	SOUMARE Singalé , le grenier du paysan, Kayes
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Gérant de l'entreprise
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? C'est notamment pour pouvoir participer à l'élaboration des politiques publiques sur la migration que nous avons mis en place cet espace. Il y a plusieurs années qu'on se rencontre avec l'ARK. Mais on s'est rendu compte qu'on maîtrise mal les contours de la migration dans la région. Depuis la mise en place de l'espace, nous avons participé à la l'élaboration de la politique nationale sur la migration au Mali. Nous avons aussi participé à d'autres ateliers internationaux notamment en Belgique et dans l'espace Union Européenne sur la migration. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? Nous voulons nous positionner en force de revendication et de proposition pour la région. Nous ne voulons pas rester seulement à statut de syndicat contestateur. Au tout début, certains ont proposé l'organisation d'une marche pour protester contre l'attitude des autorités sur la politique de migration. - Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Beaucoup de choses déterminent notre voix collective, il y a par exemple le fait qu'on tire sur les migrants à l'entrée de l'Espagne, la vie chère en Cote d'Ivoire, au Sénégal et quelque part, il y a la France qui fait pression sur les Etats Africains pour la signature des accords de réadmission. Or le développement de notre région est largement soutenu par les migrants installés un peu partout dans le monde. Nous nous sommes dit qu'on ne peut pas rester indifférent devant tout ça. 2. L'organisation de la voix collective - Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ? Pour le moment l'espace n'est pas structuré de façon formelle. Nous avons seulement une délibération de l'ARK qui résonnait l'espace. Actuellement, l'animation de l'espace est assurée par le GRDR et les questions de réflexion sont soumises à une commission appelée « noyau » composé de 5 membres choisis en fonction de leur expérience et de leur capacité de rédaction. Ce noyau est composé des acteurs

	suivants : - le GRDR - l'ARK - Ibrahim Sarr : Maire de la commune de la Hawa Dembaya - Salif Konaré : Maire de la Commune de Ségala - Siré Coumaré : Ancien migrant Cette absence de structuration ne pose pas du tout de problème. Je vous rappelle que c'est l'EMDK qui a mobilisé les migrants pour les autorités lors de leur processus de consultation dans le cadre de l'élaboration du projet de politique nationale sur la migration. Donc c'est pour te dire que l'espace est mieux écouté à l'étranger que le conseil national des Maliens de l'extérieur, que le Ministère des Maliens de l'extérieur. Nous comptons dans l'avenir mettre en place des moyens de communication entre nous et les ressortissants en Europe et Afrique. Nous envisageons en place un point focal à Libreville. - Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ? Il n'y a pas eu de véritable sélection, c'est surtout l'engagement de la région pour la cause et la volonté de contribuer pour le développement de la Kayes. - Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ? Le dialogue est tendu mais constructif. Il y a toujours des divergences mais nous avons à adopter une position commune aux termes des débats. - Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ? Nous avons participé à l'élaboration du projet de politique nationale sur la migration. Quand les autorités ont élaboré les termes de référence, nous les avons consulté et analysé chapitre par chapitre. Nous avons ensuite fait nos propositions en fonction des réalités de la région. Reste que nous ne savons pas s'ils vont prendre en considération nos propositions à la décision finale - Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? - Devrait-il être représenté ? - Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ? Tout dépend de l'accompagnement. Si l'accompagnement ne fait pas défaut, je pense qu'on pourra bien améliorer notre stratégie de mobilisation. Pour le moment c'est l'ARK et CFSI qui cofinancent le budget de l'espace. Des cotisations ont été fixées. Mais n'ont pas été payées et cela peut poser des problèmes à l'organisation. 3. Les modalités de mobilisation de la voix collective - Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? - Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ? Pour le moment nous avons décidé d'aller vers la population pour sensibiliser et recueillir les différents avis la question de migration et celle de développement de la région, et éventuellement lui permettre de participer et contribuer aux débats sur ces différentes questions. Et cela nous sommes entrain de le faire à travers les thés palabres qu'on organise actuellement dans les différentes localités de la région.
--	--

	- Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? - En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Pour moi, c'est un élément très important. Normalement l'élaboration nécessite la participation des citoyens. Lorsque les responsables ne procèdent pas de la sorte, il y a souvent des protestations contre les textes. Mais si les citoyens sont informés des démarches auxquelles, ils contribuent, cela peut éviter les protestations. - Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ? Plaquettes visuelles, communiqués à la radio. - Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ? Dans notre processus, c'est l'ARK et le GRDR qui sont chargés de consulter les textes nationaux et internationaux. Ceux-ci travaillent en collaboration avec les autres membres de la commission noyau. Ainsi les propositions de la commission sont faites en fonction des réalités et après consultation des textes nationaux et internationaux. 4. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? Non ! Pas du tout, l'espace est un outil autonome et indépendant du point de vue débat. Il convient de noter qu'il y a eu un débat sur cet aspect à l'issue duquel on a pu recenser deux grandes tendances. Une première tendance favorable à l'élaboration de statut et règlement en vue de faire de l'EMDK un espace autonome vis-à-vis des autres structures telle que l'ARK. Une seconde tendance, voudrait que l'espace reste sous la tutelle de l'ARK. Finalement, c'est la seconde tendance qui l'a emporté.
--	--

Synthèse

On perçoit qu'il y a une adhésion manifeste à la démarche, mais tout l'espace repose sur l'ARK. Il est convaincu que l'espace est une véritable force de proposition vis – à vis des pouvoirs publics.

Fiche 11

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	SAR Ibrahim , élu local
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Maire commune rurale de Hawa Dembaya
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? La région de Kayes est une zone de migration par excellence. Dans la région il n'y a jamais de politique publique sur la migration. Apparemment, le développement est essentiellement basé sur la nature. Mais en réalité, il est beaucoup plus soutenu par la migration. La problématique de la migration, c'est qu'elle contribue largement au développement de la région. Donc nous avons à défendre les intérêts de nos migrants. Si nous remarquons les choses, on verra que l'Etat à travers le Ministère des Maliens de l'extérieur, le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur ; les Européens et les institutions internationales réfléchissent en considérant les flux. Mais nous nous intéressons aux questions d'intérêts de nos migrants. Nous savons que l'Etat est obligé souvent de s'aligner derrière la politique étrangère Européenne parce que ses intérêts en dépendent. Mais ici aussi à Kayes, les migrants ont été depuis longtemps les bailleurs de fonds des communautés locales de la région et cela, l'Etat en est conscient. Malgré tout, l'Etat ne se préoccupe pas de faciliter les envois d'argent. Notre objectif est la protection de nos migrants et la valorisation de la migration pour leur permettre de continuer à développer la région. - Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? C'est un combat contre la politique Européenne que l'Etat essaye de relayer. Pour nous le migrant est un acteur de développement comme une association, comme les ONG et comme la commune. 2. L'organisation de la voix collective - Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ? Pas de véritable critère de sélection. C'est l'ARK qui a été le précurseur en 2006. En effet, c'est j'étais sur le programme appui aux initiatives de développement local au GRDR, qu'on rendu compte qu'on maîtrisait mal les contours de la migration au niveau de la région. Avec l'ARK, nous décidé de créer l'espace. C'est dans ces conditions que l'ARK a sollicité l'appui du GRDR pour mettre en place l'espace. Ensuite les acteurs ont été contactés et la charte a été élaborée et signée par les acteurs qui ont répondu favorablement. Nous avons aussi effectué des missions dont celle de Bamako où nous avons versé toutes nos réflexions à l'élaboration de la politique nationale sur la migration. Nous avons effectué une mission à l'étranger pour

	sensibiliser nos migrants sur la question. Aujourd'hui, nous entrepris une serie de thé palabre que nous sommes entrain d'animer à Kayes et à l'intérieur de la région auprès des populations locales. 3. L'autonomie de la voix collective. - Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ? Oui c'est certain. Parce que, qu'est ce que notre objectif ? C'est la protection de nos migrants en vue du développement de la région. Cette cause légitime aux yeux de tous les acteurs membres et de la population. La présence des hommes politiques ne peut aucun cas influencer l'espace parce que le maire est conscient que sans les migrants il ne développer sa commune, l'ARK est consciente sans les migrants, elle n'est rien et la population, elle aussi en est consciente de la situation. Je pense que cela n'a rien à voir avec la politique.
--	---

Synthèse

Cet entretien prend des tournures à posture syndicale. Certains mots comme « nous défendons » reviennent assez souvent. Le désaveu de l'Etat est perceptible encore une fois ici et l'acteur pense que l'espace doit constituer un contre « pouvoir » pour protéger les « intérêts » des migrants. Il y a là la posture des uns qui veulent « contre » les autres. Des efforts supplémentaires d'information et de communication auprès des membres de l'espace doivent être déployés.

Fiche 12

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	MAGUIRAGA , directeur de la radio rurale, tél+00223 66 72 61 35 BATHILY Issa , Radio rurale Kayes, tél+00223 76162116, le 19/01/2012
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. 1. La construction d'une vision commune - Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? - Pourquoi chercher à avoir de l'influence ? - Quelle est la nature de cette vision commune?

	Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune? Si on parle de migration, il faut parler de conditions de vie là bas. Certains attendent tout de la migration. Comment amener les gens à comprendre que si la migration a été une solution à nos problèmes, aujourd'hui, ce n'est plus une panacée. Si partir était une solution, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il faut créer de la richesse chez nous aujourd'hui pour permettre à ceux qui restent d'exister et d'avoir des raisons de rester. Là se situe le vrai débat de nos jours sur les questions migratoires. - Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ? La radio rurale était un des fruits de la migration, elle accompagne toutes les activités de l'espace. Le GRDR est membre associé de la radio. A cet égard, toutes les actions du GRDDR sont soutenues par la radio car c'est une radio de développement. Beaucoup d'efforts ont été réalisés pour que les migrants et la population puissent avoir accès à la radio. Elle a un site à partir duquel il est possible de suivre ses émissions par voie électronique : www.radioruraledekayes.net. Elle traite la migration sous toutes ses formes au cours de ces émissions. Avec les activités de cette année, on va signer une convention avec le l'EMDK pour un accompagnement spécifique en vue d'informer la population et la diaspora.
--	---

Les autres entretiens réalisés dont le contenu ne permet pas de faire des fiches complètes

Fiche 13

Dossier:	Etude de cas : Espace Migration et Développement en Région de Kayes (EMDK)
Titre:	KOUMARE Aïchata , mairie commune urbaine de Kayes, 19/01/2012, tél+00223 66959175 Administrateur civil, assistante du secrétaire général de la mairie de la commune urbaine de Kayes depuis 2008 KONE Bakary , Atelier Ecole de Kayes, service de l'ANPE, 19/01/2012, tél+00223 76453847,
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	Traoré Kadari
Note biographique de la personne interrogée :	Nom : CISSE Prénom : Boua Age : 34 ans Profession : Commerçant Sexe : Masculin

	Nom : KANOUTE Prénom : Aliou Age : 28 ans Profession : Commerçant Sexe : Masculin Nom : DIOP Prénom : Seydou Age : 47 ans Profession : Technicien d'engins lourds Sexe : Masculin Nom : TRAORE Prénom : Abdouramane Age : 62 ans Profession : Soudeur Sexe : Masculin Nom : TRAORE Prénom : Lassana Age : 55 ans Profession : Soudeur Sexe : Masculin Nom : KONTA Prénom : Boubacar Age : 57 ans Profession : Enseignant (Directeur d'école) Sexe : Masculin Nom : DIARRA Prénom : Bernard Age : 54 ans Profession : Enseignant (Directeur d'école) Sexe : Masculin Nom : SISSOKO Prénom : Soumaila Age : 44 ans Profession : Commerçant Sexe : masculin Nom : DOUMBIA Prénom : Hamidou Age : 45 ans Profession : Vétérinaire Sexe : masculin Nom : SIDIBE Prénom : Brahima Age : 39 ans Profession : Tailleur Sexe : masculin Nom : DRAME Prénom : Abou Age : 42 ans Profession : Animateur de projet (AOPP : Agence des
--	---

	Organisations de Production Paysanne) Sexe : Masculin
Texte:	- Pas au courant de l'existence de l'espace

Synthèse

Toutes ces personnes que nous avons rencontrées qui ne sont pas dans des organisations membres de l'espace ne sont pas informées sur son existence. Nous n'avons pas procédé par des techniques spécifiques pour les sélectionner, mais nous les avons rencontrées au hasard tout en se disant que des gens n'étant pas dans des organisations membres de l'espace devraient être interviewés. Cela dénote un certain déficit d'information sur l'espace en dehors du cercle des associations qui sont intéressées par les questions de migrations. Cette préoccupation ne pose – t – elle pas une question relative à la légitimité de l'espace et à la population au de laquelle elle doit s'exprimer ? Ou du moins ne faudrait – il pas s'interroger sur les outils et canaux de communication utilisés pas l'espace ?

II. La fiche de synthèse générale

Dossier thématique :	Espace migration développement en région de Kayes (Mali)
Titre:	Espace de dialogue multi acteurs et multi niveaux sur les migrations en régions de Kayes au Mali
Rédacteur(s) de la fiche:	TRAORE Kadari
Date d'écriture :	05/04/2012
Chapeau ou résumé de la fiche :	
Texte:	Nous assistons à une structuration de la société civile au niveau régional. Toutes les sensibilités sont organisées sous forme d'associations œuvrant chacune pour ce qui la concerne, dans le but de contribuer au développement local et régional. Si le niveau régional est de plus en plus, une dimension mise en avant dans le débat et les choix stratégiques, il ne l'a pas toujours été car au départ, les organisations suscitées par les migrants s'intéressaient à leur village. La décentralisation constitue alors une opportunité de fédérer les actions des différentes organisations vers un pilotage « politique » par des organes

	délibérants. L'ARK est bien dans ce rôle et est parvenue à se forger une légitimité auprès des populations de la région grâce à cet « instrument » qu'est l'EMDK. Mais tous ne trouvent pas échos favorable dans cette option pour le moment. La vie politique et la gouvernance sont marquées de l'emprunte de la migration qui impacte souvent les processus de prise de décision et même le choix des gouvernants. L'EMDK apparaît à la fois comme un atout, une opportunité (processus de dialogue participatif multi niveaux et multi scalaires) et un « instrument » à disposition des acteurs politiques et des acteurs associatifs locaux. En son sein, se trouvent des leaders politiques qui peuvent exploiter leur situation à des fins politiques. « Si l'EMDK n'avait pas existé, il fallait l'inventer... ». Ces propos que nous avons recueillis au cours de l'entretien avec un responsable d'association sont révélateurs de tout l'intérêt que les acteurs accordent au processus. En effet, tous sont unanimes sur l'impérieuse nécessité d'un accompagnement des « <i>décideurs politiques</i> » (Assemblée régionale, Etat malien...) par la contribution des personnes qui ont leur vie liée au phénomène migratoire. Au sein de l'espace, les débats sont très ouverts, participatifs et certainement constructifs. Il a permis de construire et envoyer « <i>la voix de la région de Kayes</i> » aux plus hautes autorités maliennes sur les politiques migratoires. Il a permis à l'Etat (Ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine) de s'appuyer sur la société civile afin d'élaborer « <i>par le bas</i> », une politique migratoire nationale. Il permettra en outre l'élaboration d'une stratégie migratoire régionale. Nous avons eu la chance d'assister aux débats d'une réunion du comité de pilotage de l'EMDK pour nous aviser de l'intérêt que les acteurs y accordent. L'espace se structure et essaie de « <i>conforter</i> » son statut juridique, car son ancrage institutionnel auprès de l'assemblée régionale lui confère une légitimité manifeste. Toutefois, quelques questionnements restent en suspens. En effet, le débat sur les migrations se présente comme une affaire des migrants. « <i>Les associations de migrants prennent le débat en otage</i> » (propos d'un responsable d'ONG implantée dans la région), ce qui pose le problème de la participation des autres acteurs au débat sur la question. En dehors des milieux de migrants, l'espace n'atteint pas (en tout cas dans la ville de Kayes) d'autres types d'acteurs non associatifs qui ne sont pas forcément des migrants. Cela peut s'expliquer d'une part, par le déficit d'information de la population sur les processus, par
--	--

	le manque d'ouverture de l'espace à ces autres acteurs de la communauté régionale. L'un des grands défis réside dans la pérennisation du système. En effet, toute la vie de cet espace liée au financement du CFSI : « <i>sans l'appui du CFSI, l'EMDK, n'aurait pas vu le jour</i> » (propos d'un responsable régional). L'Assemblée régionale qui doit payer sa quote part ne l'a pas fait et les activités risquent de s'arrêter si rien n'est fait : « <i>nous avons presque fini de consommer les fonds disponibles</i> » s'inquiète un des responsables administratifs de l'espace. Il est important de travailler sur le niveau d'implication des autres niveaux de collectivités au processus. Il s'agit notamment, des conseils de cercle et des communes rurales et urbaines. Nous ne pourrions pas systématiquement enquêter auprès de tous, mais il convient pouvoir « écouter » le conseil de cercle de Kayes et des cercles à forte migration dans la région. L'implication de la commune urbaine de Kayes n'est pas avérée suite aux informations que nous avons pour l'instant, collectées. « <i>Les mécanismes de prise de décisions</i> » au sein de l'espace sont l'objet de quelques appréhensions de la part de certains acteurs que nous avons approchés ce qui peut constituer un risque éventuel. Une instance supplémentaire (le comité exécutif) non prévue par les textes (la charte adoptée le 12 février 2010) a été créée. Il convient de songer à inscrire cela dans la légalité réglementaire de l'institution pour éviter d'éventuels problèmes d'interprétations juridiques. Ainsi sur son statut juridique, il convient de noter que l'EMDK est créé par délibération de l'Assemblée Régionale de Kayes, N°011- 002/AR – K du 08/05/2011. De ce fait, il est créé par un acte administratif. Il reste alors une instance non investie de la personnalité juridique. Il ne peut pas alors effectuer certains actes de la vie civile (ester en justice par exemple...). On ne pourrait parler de véritable autonomie que lorsque cette question sera levée.
Bibliographie et liens Internet	

Fiche d'entretien N°1:

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration Développement en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	Assoune Dicko est conseiller chargé des questions de co développement au Conseil régional de Kayes
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	08/05/13
Date de l'entretien:	18/03/13
Nom et prénom de la personne interrogée	Assoune Dicko
Note biographique de la personne interrogée :	Coordinateur des actions de développement de la région parisienne (région île de France) au CRK conseiller chargé de la coopération décentralisée et des organisations internationales
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? « Vous savez, un ancien migrant peut donner un avis qu'une autre personne n'aurait pas. Les élus sont généralement des anciens migrants. Les services techniques ont la maîtrise des questions à leur niveau ». Ce sont ces anciens migrants qui ont propulsé l'espace. Il y a eu des formations, des différents responsables de l'organisation sur la vie associative et le montage de projet. Certains membres ont participé aux ateliers sous régionaux d'échanges d'expériences. Quand on prend le conseil d'administration de l'EMDK, il est composé d'élus, d'anciens migrants et des expertises du GRDR. Même les élus comptent des anciens migrants qui sont venus avec des expériences d'ailleurs. On a procédé à l'élaboration d'un plan d'action annuel. - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? « Au début on n'avait pas de porte d'entrée c'est-à-dire on savait où, comment et par quelle porte entrer dans les bureaux de l'administration. On ne savait pas à qui s'adresser (Etat/ministères des affaires étrangères/Administration territoriale/Direction nationale des collectivités territoriales) qui sont tous des interlocuteurs. Quand nous avons sollicité le GRDR pour la mise en place de l'espace, les gens ont eu des réticences parce qu'ils pensaient que c'est une affaire du GRDR et toutes les portes nous avaient été fermées à Bamako. Le GRDR n'intervenant que sur un bout de territoire (1/3 du territoire de la région), les gens ne se voyaient pas dedans. On a dû descendre au niveau local pour informer la population ». « En plus, nous sommes restés un peu sur notre faim lors de l'élaboration du projet de politique nationale sur la migration. Les spécificités de la région de Kayes n'ont pas été prises en compte dans ce projet. Lors de la rencontre avec les autorités, nous

avons formulé nos propositions et ces autorités n'ont pas du tout réagi. Elles ont fait comme si tout était bon cela suscité des doutes sur la prise en compte de ces propositions dans le document final. On n'a pas eu de débats ou de questions de fond. On voulait qu'on particularise le cas de la région de Kayes. Quand on posait une question, on nous répondait que c'est déjà pris en charge dans la politique nationale. Au niveau national on n'a pas été pris en compte ».

- Y a-t-il eu confrontation ou conflit ?

Il n'y a eu ni confrontation, ni conflit. Le portage a un peu failli. Le fait que la région n'a pas élaboré sa propre politique migratoire était un argument de moins. Est-ce qu'on voyait l'articulation sur la politique du conseil régional ? Les gens voyaient que c'était le GRDR. En mettant l'accent sur le GRDR qui était au devant de la scène, on a peut-être laissé penser que c'est une ONG qui exerce un lobby.

- Autres compétences à acquérir ?

Il faut faire un réseau et parvenir à le faire fonctionner. Une fois cela fait, on doit travailler sur les termes du réseau entre acteurs. *« Je pense qu'il ne faut pas aller vers les seuls anciens migrants à l'exclusion des autres responsables et autorités locales tels que les sous-préfet et préfets ».*

- Comment être reconnu comme interlocuteur ?

« Je perçois l'espace comme un instrument, un outil du CRK. Mais sur une éventuelle autonomisation, mon inquiétude c'est comment l'espace autonome aura sa porte d'entrée dans l'administration en étant seule ? Je pense qu'il faut travailler sur le lien EMDK et Conseil Régional pour reconnaître l'espace comme outil de travail du CRK. Aujourd'hui si le Conseil Régional n'est pas l'EMDK, est-ce que les autres collectivités partenaires continueront à respecter l'espace et surtout quand on sait que certains acteurs sont mobilisés par le conseil régional ».

- Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?

« Nous avons aujourd'hui un problème de reconnaissance. Dans notre démarche, nous avons sauté une étape : celle de la mise en place des cellules locales au niveau des cercles et des communes qui allait nous faire connaître auprès des autorités locales. « Je ne suis pas certain que le Gouvernorat ait connaissance de l'EMDK. Je ne peux pas dire que le gouvernorat sait ce qu'on fait. On est méconnu par les populations locales. Les indices, c'est difficile d'en trouver. Il faut parvenir à créer des cellules dans chaque cercle. On a sauté cette étape et on est allé directement aux thés palabres. Il y a eu un trou dans le dispositif ».

- Des atouts ?

La région fait frontière avec trois Etats. Ce qui permet d'avoir une idée de la situation que vivent les populations. Dans ce cadre nous avons été impliqués dans le dialogue avec les autorités Sénégalaises sur les exactions commises sur les passagers par les agents dans les frontières. Par ailleurs, les chiffres des 10 dernières années permettent aujourd'hui de prendre la parole pour se défendre dans le débat politique.

- La mobilisation des citoyens est-elle importante dans votre démarche ?

Là où on a gagné c'est ça. L'objectif des thés palabres c'est de mobiliser au maximum la population. On a commencé avec des bouts de territoires et on progresse. Il convient de mettre le citoyen au cœur de l'action.

	.
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°2:

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	27/03/13
Date de l'entretien:	18/03/13
	Mohamed A. Niang
Note biographique de la personne interrogée :	Secrétaire permanent EMDK, animateur au GRDR, tél. (+223) 66 80 88 43
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Avant le processus, certains acteurs de l'espace avaient déjà des connaissances en matière de plaidoyer. Avec le processus de l'espace, nous avons reçu des formations en : - technique d'animation en partenariat avec la coopération décentralisée - analyse de politique de plaidoyer - vie associative et Coopération décentralisée. Pour la formation sur l'analyse des politiques de plaidoyer nous nous sommes appuyés sur des compétences internes au sein de l'espace et pour les autres formations nous avons lancé un appel à candidature - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? « Au début, nous n'étions pas impliqués, ni informés. Il a fallu aller à la rencontre des acteurs au niveau national et faire connaître la pertinence de notre démarche » (M.A.N., entretien du 18/03/13 au GRDR. Les acteurs nationaux ne sont pas venus vers la région, mais ce fut l'inverse. Par la suite, les choses se sont améliorées. En effet, lors des concertations régionales, l'Etat a responsabilisé l'EMDK pour l'organisation, l'animation et la capitalisation des travaux. - Y a-t-il eu confrontation ou conflit ? Il n'y a pas eu de confrontation, « mais plutôt complémentarité, car la vocation de l'Etat était de se baser sur les réalités locales ». Toutes les propositions étaient les bienvenues pour l'Etat. L'Etat a reconnu la pertinence des propositions de l'espace. « Nous avons Remis officiellement nos propositions au représentant du ministère des maliens de l'extérieur, au CIGEM et à la Délégation de maliens de l'extérieur ». « Lorsque le document de la politique nationale est sorti, nous avons fait une confrontation avec les propositions faites par l'EMDK. Certains points ont été pris en compte. Nous avons tenu à participer aux ateliers internationaux organisés par l'Etat pour apporter un témoignage si les propositions de la diaspora sont prises en

	<i>compte dans le document. Nous avons fait le constat que les propositions de l'Etat sont formulées en termes généraux mais les modalités de mise en œuvre ne sont pas clairement définies ainsi que les niveaux de responsabilités ».</i> - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Une préoccupation majeure subsiste. En effet, après l'appui du partenaire français on a des inquiétudes sur les chances de survie de l'espace. Le volontariat des membres connaît des limites car il faut un minimum de prise en charge. Dans ce cas, il faut pouvoir mobiliser des ressources financières. D'une part, on demande l'appui du conseil régional par l'adoption d'un budget de prise en charge de l'espace. D'autre part, on réclame un document de clarification du statut juridique de l'espace. Les membres de l'espace ont demandé au CR -K l'adoption d'un document spécifiant les modalités juridiques d'organisation, de fonctionnement et de portage de l'organe. Le souci majeur tend vers l'autonomisation : pas une rupture de la collaboration. L'espace veut pouvoir monter des projets et chercher des financements, pour cela, il lui faut la personnalité juridique. - Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ? L'un des indices de la reconnaissance réside dans les appréciations et réactions des acteurs à Bamako. Il y a aussi la reconnaissance de l'EMDK en tant que point focal pour l'atelier national. <i>« A cela, il faut ajouter l'octroi d'un temps de parole à l'espace pour restituer la vision commune de la région. On retient aussi la garantie donnée par l'Etat à l'espace pour la prise en compte des préoccupations de l'espace. Mais cette reconnaissance n'est pas effective ».</i> - Des atouts ? A ce titre, on retient le dynamisme de l'espace et la garantie institutionnelle donnée par le conseil régional (appui institutionnel nécessaire mais pas suffisants). Il existe un sentiment de réciprocité dans la collaboration et l'espace se positionne comme force de proposition. L'espace contribue à la construction d'un rapport de force productif en fonction de la <i>« diversité des acteurs et la bonne connaissance de la thématique concernée par ces acteurs ».</i> - La reconnaissance du partenaire français ? Il existe bon niveau collaboration avec les différents partenaires. Il travaille beaucoup en partenariat avec les autorités françaises : AFD/CCFD/CFSI/Union Européenne. A cela, il faut ajouter la capacité de mobilisation des fonds. - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? Les thés- palabres constituent le meilleur moyen de mobilisation. Il faut multiplier les concertations locales en tant qu'espace de dialogue ce qui demande du temps et des moyens.
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°3

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	20/04/13
Date de l'entretien:	28/03/13
	Fafré Kanouté
Note biographique de la personne interrogée :	Directeur de l'atelier technique (ANPE) Kayes tél : (+223) 76453847 ou 65573072
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Dans le cadre de l'espace l'atelier technique intervient en tant que service technique. <i>« Nous apportons notre expérience en tant que personnes ressources. Nous pensons que la formation professionnelle peut contribuer à réduire le départ des migrants ».</i> - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« On est avec des vieux migrants qui essayent d'imposer leurs points de vue. On assiste alors à des problèmes liés à l'évolution des mentalités qui se traduisent parfois par une opposition de vision entre les migrants et les autres membres de l'espace ».</i> - Y a-t-il eu confrontation ou conflit ? Il n'y a pas eu de difficultés du côté de l'Etat. Au contraire l'Etat cherche à trouver des solutions par la concertation. La vision de l'espace a été acceptée par l'Etat. <i>« Ils se sont servis de ça...Il ne peuvent pas avoir meilleure information que ça ».</i> - Autres compétences à acquérir ? Il y a un besoin de formation en management/gestion d'un groupe/d'un réseaux. <i>« Il faut qu'on arrive à l'inter collectivités qui permettra à l'espace d'exister en tant que syndicat ».</i> - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Les des premiers indices de reconnaissance est le document de base produit sur la migration dans la région de Kayes: <i>« il n'y a pas d'autres structures pouvant mettre</i>

	ces informations à la disposition de l'Etat ». En outre, le CRK assure le portage institutionnel, ce qui est révélateur de la reconnaissance officielle. - Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Les informations collectées, les compétences et expertises des membres : « <i>sans toutes ces informations, on n'aurait pas eu tout ces résultats. On peut prendre un arrêté de création d'une structure et ça peut s'arrêter là</i> ». - Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ? « <i>Le GRDR est une ONG française. Ils sont partout, il n'y a pas de problème quant à cette reconnaissance</i> » - Des atouts ? Il faut citer les ateliers qui impliquent l'Etat. - Des contraintes aussi : Le gros problème concerne le statut juridique de l'espace. La question n'est pas tranchée à présent. Il y a par ailleurs, un déficit d'information sur l'espace « <i>on ne nous a jamais dit combien de millions ont été investis dans l'espace</i> ». Ce manque de transparence peut rejaillir sur le fonctionnement de l'organe. - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? La mobilisation de population est un facteur clé de ce processus. Pour la réussir, il faut apporter l'information tout en impliquant la diaspora.
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°4

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	20/04/13
Date de l'entretien:	28/03/13
	Salifou Konaré
Note biographique de la personne interrogée :	Maire de la commune rurale de Ségala, tél. (+223)76038984 ou 65928997 Konaresalifou6@yoo.fr
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Il faut d'abord retenir que la composition pluri acteurs de l'espace a été un atout. La commune avait vu l'intérêt de l'implication de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des actions d développement. C'est ainsi que dans la commune il existe des cadres de concertation des acteurs de la société civile. La démarche de l'espace ne nous était tout à fait étrangère. En outre, il y a une cellule d'action entre la commune et l'association des ressortissants de Ségala en France. Dans ce cadre nous sommes en inter communalité. Les expériences acquises là bas ont servi ici. Le « Djombugu » qui est un regroupement de collectivités dont nous sommes membres a bénéficié d'un programme de co développement et migration avec l'appui de l'union européenne, le GRDR, EU nomade et le conseil Régional de Kayes. <i>« En plus de toutes ces expériences nous avons bénéficié de deux ou trois formations dans le cadre du processus de l'EMDK ».</i> - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« Il existe toujours des contraintes par rapport à l'institutionnalisation de l'espace. Nous sommes obligés d'être dans les roues du CRK. C'est souvent bon mais ça freine les initiatives. Cette forme de dualité bloque car nous ne sommes pas indépendants pour faire toutes les activités qu'on voudrait ».</i> - Y a-t-il eu confrontation ou conflit ? <i>« Avec l'Etat, il n'y a pas eu de choc, mais des constats : il n'y avait pas eu une synergie d'action entre les structures qui s'occupent de la migration. Chacun travaille dans son coin. Le constat est fait à Bamako et il se trouve qu'il n'y a pas de coordination entre les CIGEM, HCM, ministères... ».</i> A ce jour les membres de l'espace n'ont pas reçu le document final conçu au niveau

	national : « <i>nous n'avons même pas le provisoire pour l'instant</i> ». - Autres compétences à acquérir ? Il y a un besoin de formation en compétences diverses : techniques de plaidoyer, réseautage, communication. - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Le fait d'avoir rencontré toutes les institutions à Bamako (PNUD, Coordination des association de la région de Kayes, collectif des députés de Kayes à l'assemblée nationale, KDRK, les MMEIA, MSPCiv, DGME, HCME, CIGEM, Co développement, OMI) a permis d'avoir une plus grande audience et de forger une certaine visibilité à l'espace. Pour aller plus loin, « <i>il faut faire en sorte que l'espace soit indépendant sur le plan financier et technique avec un petit bureau et des moyens de travail</i> » - Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Il faut retenir tout d'abord, « <i>l'expérience des membres et le vécu des migrants, des élus, des services techniques. A cela il faut ajouter la franchise dans les débats</i> ». Le mécanisme d'influence des politiques publiques s'est avéré productif : plaidoyer/production des données/travail à la base (thé palabres...). - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? « <i>Mobilisation des citoyens demeure l'objectif principal. Il faut que les citoyens s'approprient la logique de l'espace. Avec les thé palabres, on réalise un travail de proximité. Les gens viennent échanger et participent. La méthode des thé palabres reste un atout pour la mobilisation. L'animateur n'est qu'un facilitateur des débats et toutes les sensibilités sont représentées</i> ».
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°5

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	10/04/13
Date de l'entretien:	27/03/13
	Séga Sow
Note biographique de la personne interrogée :	Chef des services techniques et du développement au CR-K
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Il n'y a pas eu formation spécifique. <i>« Ce sont nos acteurs qui ont réfléchi et grâce aux leçons tirées de part et d'autres, ils ont en place l'espace. Après plusieurs concertations entre acteurs nous avons décidé de descendre sur le terrain pour une tournée de sensibilisation et d'information dans toutes les communes du cercle de Kayes. L'objectif c'est d'implanter des cellules dans les communes et de prendre les préoccupations des communautés locales dans la politique régionale sur la migration en vue de contribuer à la prise en compte des préoccupations de la région dans les textes nationaux sur la migration ».</i> - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« Lors de l'élaboration de la politique nationale sur la migration, on n'a pas voulu nous associer. Nous avons été obligés de forcer la porte parce qu'on avait dit au ministère qu'on n'est pas légitime et qu'on ne nous reconnaissait pas ».</i> - Y a-t-il eu confrontation ou conflit ? Il n'y a pas eu de difficultés. <i>« Nous avons été consultés par le bureau d'étude à qui on a remis nos propositions. Nous avons participé à la restitution à Abidjan, au Gabon, à Paris ».</i>
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°6

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	20/04/13
Date de l'entretien:	28/03/13
	Siliman Diabira
Note biographique de la personne interrogée :	Membre de l' Association pour le Développement de Guidimaga, tél (+223) 76 25 51 36
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Les membres de l'espace ont suivi des formations en montage des projets et sur la vie associative. - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« On n'était pas connu au départ, nous avons demandé au CR-K de nous faire connaître sur le plan national ».</i> - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? <i>« Il appartient au CR-K de nous faire connaître auprès des pouvoirs publics pour qu'on puisse être consulté et associé lors des cadres de concertation au niveau national. La promesse avait été faite par le CR-K., mais aujourd'hui, rien ne nous témoigne que nous sommes reconnus par ces pouvoirs. Au niveau local, les thés palabres nous permettent de mobiliser et de prendre l'avis des communautés ».</i> - Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? <i>« Notre ambition c'est de légitimer l'espace mais jusqu'ici c'est le problème de statut qui nous empêche d'être légitime dans le débat avec les pouvoirs publics ».</i> - Des contraintes <i>« Nous avons eu au départ, des moments de discussions souvent tendus. Je pense aujourd'hui que c'est fini les oppositions. Notre vision c'est de pouvoir monter des projets, conférer un statut juridique et une personnalité juridique propre de l'espace,</i>

	<i>vulgariser l'espace et contribuer à l'élaboration des politiques publiques ».</i> - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? <i>La mobilisation de population est importante pour le processus. On avait envisagé de partir consulter les migrants pour connaître leurs avis sur les questions migratoires. Nous avons aussi commencé les thés palabres dans les communes. Ce qui nous permet de toucher le maximum de personnes ».</i>
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°7

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	20/04/13
Date de l'entretien:	28/03/13
	Ladji Niangané
Note biographique de la personne interrogée :	Membre de la Coopérative des Agriculteurs Multifonctionnels de Somakidi coura. Tel : (+223) 76 37 17 56
Texte:	Contextualisation et motivation de l'entretien. - Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Le groupe est constitué de personnes ressources bien expérimentés et qui maîtrisent les réalités de la migration et de la zone de Kayes. Parmi ceux-ci, il y a même l'auteur d'un livre. <i>« Nous avons fait l'état des lieux en parlant du vécu des personnes, de nos visions sur la situation migratoire. Nous avons eu besoin de l'expertise de personnes ressources extérieures. Nous avons eu besoin de l'expertise des chercheurs ».</i> - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« Oui et non. C'est un bureau d'étude qui nous a remis les TDR de la politique nationale de migration. C'est après examen et réflexion sur ces TDR que nous avons proposé nos préoccupations ».</i> - Y a-t-il eu confrontation ou conflit ? La participation de l'espace a été suscitée. En effet, <i>« c'est lors d'un passage au Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration Africaine qu'on a appris qu'une mission devait faire une sortie pour la restitution du projet de politique nationale sur la migration. C'est ainsi nous avons dépêché une mission pour participer aux séances de restitutions à Paris, Abidjan, Libreville et en Centrafrique ».</i> - Autres compétences à acquérir ? Il faut nécessairement renforcer les membres de l'espace en plaidoyer et lobbying. Il faut mieux outiller <i>« la société civile pour qu'elle se positionne dans le débat politique face à l'Etat ».</i> - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin

	dans cette reconnaissance ? L'espace est reconnu par les pouvoirs publics qui sont représentés lors des thés palabres dans les cercles. <i>« Quoi qu'il en soit, on a un espoir avec la politique de décentralisation entreprise par l'Etat qui dévolue aux collectivités le développement de leurs localités. Nous pourrions nous cacher derrière le CR-K et l'orienter ».</i> - Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Il faut retenir les expériences et expertises mobilisées car elles ont permis de faire des contributions éclairées à l'Etat. - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? Elle constitue <i>« un moyen pour faire pression sur l'Etat. Il faut une organisation qui puisse veiller au travail du législateur... Par exemple, lors des tournées de consultation du Ministère des maliens de l'extérieur sur les accords de réadmission, nous avons organisé une grande manifestation à Kayes pour protester contre la signature de ces accords. Ces accords n'ont finalement pas été signés par l'Etat du Mali qui en a fait les frais : rappel de certains agents diplomatiques, perte des ressources. Tout cela a été possible grâce à la mobilisation des populations ».</i>
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.

Fiche d'entretien N°8

Dossier:	Projet EMDK, Kayes- Mali
Titre:	Espace Migration en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	
Rédacteur(s) de l'entretien:	TRAORE Kadari
Note biographique du rédacteur :	
Date d'écriture :	20/04/13
Date de l'entretien:	28/03/13
	Siré Koumaré
Note biographique de la personne interrogée :	Membre de la Coopérative des Agriculteurs Multifonctionnels de Somakidicoura. Tel : (+223) 76 36 07 52
Texte:	- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? <i>« Vous savez, les hommes apprennent toujours, on a toujours besoin des connaissances pour améliorer notre mode de contrôle. On apprend par les échecs, par le vécu, autour des causeries débats entre acteurs. Pour la création de l'espace, c'est ceux là même qui ont vécu les difficultés, les mêmes conditions pendant l'émigration qui se sont retrouvés pour créer l'EMDK ».</i> - Avez-vous rencontré des difficultés dans la formulation des propositions ? <i>« Nous n'avons pas de difficultés dans la formulation de nos propositions. Si on peut parler de difficultés, c'est peut être l'incohérence des idées exprimées due aux différents niveaux d'instruction des acteurs de l'espace. Les acteurs apolitiques s'expriment avec cœur tant dis que les acteurs politiques contournent certaines réalités pour éviter d'éventuels litiges ».</i> - Autres compétences à acquérir ? Il y a un besoin de formation sur les lois du Mali et des Etats Occidentaux, sur les politiques de développement, les relations bilatérales et multilatérales entre Etats. - Comment être reconnu comme interlocuteur ? Des indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? <i>« Nous formons un groupe avec le CR-K. En tant que porteur institutionnel, il nous cite comme exemple, comme référence dans le débat politique. Nous sommes un atout pour lui car nous sommes vendables aujourd'hui auprès des bailleurs de fonds ». Au sein des organisations partenaires de l'espace (la Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes (CADERKA -Bamako), Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes en France (CADERKAF), figurent des anciens ministres, des anciens hauts cadres de</i>

	l'administration publique. - Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Le travail de fond réalisé par l'espace en terme de production de connaissances et d'informations sur des situations de référence. - La mobilisation des citoyens est elle importante dans votre démarche? Elle est capitale dans ce genre de processus. Elle permet de « <i>recueillir les avis des populations locales qui ne sont pas forcément les mêmes que les nôtres. C'est ensemble qu'on peut avoir une vision commune</i> ».
Synthèse :	Synthèse générale de l'entretien en quelques lignes (principaux enseignements)
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.